

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

2005 : des comptes positifs

L'année 2005 aura été marquée par une série d'événements: l'entrée en vigueur du contrat de quartier au Lignon, la première édition du Swiss World Festival, l'inauguration de l'espace de vie enfantine Bourquin ou encore l'achat de la Ferme du Lignon.



Parmi les investissements réalisés en 2005 : l'achat de la Ferme du Lignon

Édité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délai rédactionnel : 19 juin

Parution : 12 juillet

Journal tiré à

16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 4

2005 : des comptes positifs

Les comptes 2005 ont été bouclés avec un boni de 860'000 francs. Les charges se sont élevées à 73,4 millions tandis que les revenus se montaient à 74,26 millions.



© LDD

P. 6

Conseil municipal

Montserrat Belmonte devient la première dame de la commune. Elue à l'unanimité, la souriante avocate va s'engager totalement pendant un an.



© Frank Mentha

P. 12

Mérite municipal

Claude Honegger, dévoué secrétaire du Club des aînés de Vernier a été honoré du mérite municipal le 18 mai dernier.



© LDD

P. 33

L'E.S. Vernier sacré

L'Etoile sportive Vernier vient d'obtenir le titre de champion suisse de première ligue nationale au terme de la saison 2005-2006.



© WWF Suisse

P. 35

Découvrir la nature

Bien que tout le monde sache ce qu'est un jardin, peu l'ont vraiment observé de très près, voir même sous la loupe. C'est ce que le WWF vous propose dans sa nouvelle animation.

2005 : des comptes positifs

1. Un «petit» boni de 860 000 francs

Depuis 1998, le résultat des comptes de fonctionnement présente un excédent de revenus. L'année 2005 ne faillit pas à la règle puisque les comptes ont bouclé avec un boni de 860 000 francs. Les charges se sont élevées à 73,4 millions de francs, tandis que les revenus ont rapporté 74,26 millions. Rappelons que le projet de budget 2005 était équilibré avec un total de 72,58 millions de francs. Deux choses sont à signaler: l'enveloppe budgétaire a été bien respectée. Par contre, la part d'impôts non perçus par l'administration fiscale a augmenté de 81% pour les personnes physiques - pour atteindre un montant total au 31 décembre 2005 de 26 millions de francs - et de 15% pour les personnes morales - atteignant ainsi un montant de 2,1 millions de francs. Ces très fortes augmentations

influencent négativement la provision pour pertes sur débiteurs qui augmente de 2,5 millions de francs, pénalisant d'autant le résultat de l'exercice 2005. Et encore, cela aurait pu être pire si le Conseil administratif n'avait pas décidé de pratiquer un taux de provision dégressif sur le reliquat, permettant de la sorte de réduire sensiblement la charge et de la ramener à une somme «absorbable».

2. Un contrat de quartier pour le Lignon

Le «contrat de quartier» du Lignon a démarré. De quoi s'agit-il déjà ? C'est le cadre par lequel la commune de Vernier s'engage à mettre en œuvre, de façon concertée, divers partenaires (citoyens, commerçants, associations locales, paroisses, etc.) des actions répondant à des besoins identifiés par les personnes concernées. Le

13 juin 2005 s'est tenue la première assemblée publique durant laquelle les membres du comité de pilotage ont été désignés, soit l'organe faïtier du contrat de quartier. Un autre groupe se réunit régulièrement pour examiner les fiches-projets. En effet, pour se voir concrétisé, un projet doit être décrit au sein d'une fiche-projet. Ces fiches doivent être conformes aux trois buts généraux du contrat de quartier: amélioration de la qualité de vie, nouvelle dynamique de quartier, accroissement du sentiment de sécurité. La première action née suite à la mise en place du contrat de quartier a été l'installation cet hiver d'une patinoire de 250 m² au cœur du Lignon.

3. Les Floralies

Tous les trois ans, dans le cadre de la Foire de Genève, se tiennent les Floralies à Palexpo. Le service des espaces verts de Vernier y a participé comme en 2002. Du 10 au 20 novembre 2005, quelque 320 000 visiteurs auront pu admirer le stand aménagé par les jardiniers de la commune. Auparavant, il avait fallu planifier et cultiver toutes les plantes nécessaires au stand en question, avant d'aller les installer à Palexpo dans les délais impartis.

4. Le Swiss World Festival

Pour sa première édition, le Swiss World Festival a remporté un beau succès, malgré une météo guère propice. Du 7 au 11 septembre, plus de 25 000 spectateurs sont venus dans les rues de Vernier pour écouter des stars internationales comme Manu Dibango ou Olodum (Brésil), ainsi



La première action née suite à la mise en place du contrat de quartier a été l'installation cet hiver d'une patinoire de 250 m² au cœur du Lignon.

que des artistes locaux, sur l'une des trois scènes. Les concerts étaient tous gratuits. Ils ont aussi pu admirer le défilé du dimanche rameuté par la communauté des îles Trinidad et Tobago, soit près de 150 adultes et enfants dans des habits de carnaval, accompagné par une cinquantaine de musiciens. Les organisateurs, CPF Genève Organisation SA (ndlr. pour Christian Kupferschmid, Patrick Abegg et Frédéric Hohl), ont décidé de poursuivre l'aventure du 6 au 10 septembre 2006. A signaler également, la tenue d'un village des petits par l'association Project, spécialisée dans l'intégration professionnelle d'handicapés mentaux. Il s'agissait d'un espace d'animation et de garderie destiné aux enfants de 3 à 7 ans. Toujours dans le cadre de ce festival, huit associations membres de la Fédération genevoise de coopération présentaient leurs activités sous une grande tente.

5. Les 20 ans de la bibliothèque des Avanchets

Le temps passe. L'ouverture officielle de la bibliothèque des Avanchets remonte à septembre 1985. On y trouvait alors à peine 3000 ouvrages. Actuellement, ce sont plus de 21 000 documents que l'on peut y emprunter! A partir de 1992, l'ère de l'informatisation débarque. De trois fiches pour classer un livre, on passe à quelques frappes sur un clavier d'ordinateur. Bref, le 26 octobre 2005, le service des bibliothèques a mis sur pied une fête avec au programme des dessins, un goûter, un spectacle avec une compagnie d'improvisation, suivi d'un apéritif.

6. La réfection des terrains de foot

Trop vétuste, le revêtement des trois terrains de foot du stade de Vernier a été remplacé dans le courant de l'an-



L'EVE Bourquin a été inaugurée le 23 novembre 2005

née. C'est l'une des quatre plus grosses dépenses intervenues en 2005: environ 1,7 million de francs. Un gazon synthétique moderne a été mis en place. Ce type de revêtement offre la possibilité de jouer même lorsque les conditions météo sont mauvaises. De plus, il ne nécessite aucun entretien particulier durant sa durée de vie qui est de plus de dix ans. Rappelons que les entraînements et les matchs des 429 membres du FC Vernier et des 119 juniors du FC Avanchets représentent une utilisation de 84 heures hebdomadaires. De plus, le terrain C, en gazon naturel, a été équipé de mâts d'éclairage. En effet, en semaine, les matchs se déroulent le soir.

7. L'inauguration de l'EVE Bourquin

Sis au 68 avenue de Châtelaine, l'espace de vie infantine (EVE) Bourquin a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2005-2006. L'inauguration officielle a suivi le 23 novembre. Trois modes d'accueil y cohabitent. La moitié de l'EVE est dévolue au jardin d'enfants. Grâce à ce déménagement, l'ancien Casse-Noisette de Châtelaine a pu s'agrandir et profite de locaux

spacieux. 17 enfants de 2 à 5 ans y sont accueillis de 2 à 4 demi-journées. La deuxième moitié des surfaces est consacrée à deux nouveaux lieux d'accueil novateurs: la halte-garderie les mardis et vendredis, et l'espace accueil adultes/enfants les lundis et jeudis. La halte-garderie accueille 15 enfants de 18 mois à 5 ans. Cette structure permet aux parents de bénéficier d'une garde ponctuelle avec des horaires souples. L'espace accueil est proposé aux enfants dès la naissance jusqu'à 5 ans, mais ils doivent être obligatoirement accompagné d'un adulte. C'est un lieu d'écoute, d'échange.

8. L'achat de la Ferme du Lignon

Une majorité des élus a décidé le 20 décembre 2005 de voter la délibération demandant l'acquisition de la Ferme du Lignon pour 1,7 million de francs. Ils estiment avoir trouvé l'écrin idéal pour accueillir le centre de quartier du Lignon et le Jardin Robinson. Cette bâtisse est actuellement située en zone agricole. Il faudra donc l'aval du Conseil d'Etat pour y réaliser un tel centre. Il restera ensuite à chiffrer le montant précis des travaux à entre-

prendre. Reste que l'un des locataires a un bail qui court jusqu'en 2011.

9. Les travaux de la route de Vernier

Avec un peu de retard, les travaux de la route de Vernier ont débuté en juin 2005. Il est prévu que ce chantier dure environ 20 mois. Les travaux portent sur les canalisations en sous-sol et le réaménagement de la surface, avec des mesures en faveur des piétons et des vélos et la plantation de 60 arbres. Une somme de 2,6 millions de francs a d'ores et déjà été dépensée à cette fin en 2005. Relevons que la première pierre du chantier de l'Ecole Allemande, situé dans le même périmètre, a été posée le 29 mai 2006.

10. La réfection des façades des écoles du Lignon

Mieux vaut tard que jamais ! Erigé durant les années soixante, le groupe scolaire du Lignon attendait une rénovation depuis l'an 2000 déjà. Extrêmement mal isolé, sujet aux infiltrations d'eau, ce bâtiment ne répondait plus aux normes. La température y est tombée parfois à moins de 18 degrés, ce qui a nécessité de renvoyer les écoliers chez eux. La commune avait obtenu en juin 2002 l'autorisation d'ouvrir ce chantier. Un crédit de 9,6 millions de francs avait déjà été voté en octobre 2000. Mais la Commission des monuments et des sites a provoqué le blocage du chantier dès fin 2002. Les mesures de protection du patrimoine exigées par la CMNS engendreront un surcoût de 2 millions de francs. L'Etat n'a pas accepté de les prendre à sa charge. Finalement, les travaux ont pu débuter à la fin de l'été 2005. Ils devraient s'étaler sur trois ans.

Serge Guertchakoff

2005 à Vernier en quelques chiffres

393 enfants accueillis dans l'ensemble des institutions de la petite enfance;

726 848 passagers transportés par les transports publics de Vernier (un nouveau record!);

169 430 entrées à la piscine du Lignon (+ 7%);

4868 entrées au minigolf;



275 usagers à l'Arcade Emploi et 66 stages effectués;

600 enfants mangent chaque jour dans les neuf restaurants scolaires de Vernier;

66 320 prêts ont été effectués par les différentes bibliothèques de la commune;

5638 amendes d'ordre ont été infligées pour une somme totale de près de 460 000 francs;

635 médailles pour chiens ont été délivrées;

161 interventions effectuées par la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires

310 personnes travaillent pour la commune, dont 20 avec un statut temporaire (jeunes de l'été, stagiaires) et 6 apprenti(e)s;

87 tonnes d'ordures ménagères en moins, baissant la moyenne par habitant de 259 kilos en 2004 à 256 kilos en 2005.

Conseil municipal > séance du 16 mai 2006

La présidence se féminise et rajeunit

A 29 ans, Montserrat Belmonte devient la première dame de la commune. Elue à l'unanimité par ses pairs, la souriante avocate socialiste va s'engager totalement pendant douze mois. Portrait.

Le mardi 16 mai dernier restera un grand jour dans la vie de Montserrat Belmonte. La jeune femme de 29 ans a été élue, à l'unanimité, présidente du Conseil municipal de Vernier, poste qu'elle occupera pendant un an. Elle succède ainsi au libéral charismatique Pierre Ronget qui a, du coup, retrouvé un fauteuil «normal» aux côtés des membres de son parti.

La partie n'était toutefois pas forcément gagnée d'avance. «J'avoue avoir été assez surprise de l'unanimité, confie la jeune avocate, ce n'était pas acquis d'avance. On murmurait que les membres de l'UDC ne souhaitaient pas une socialiste à la tête du municipal.»

Son sentiment après cette élection et sa première séance comme présidente? «On sent tout de suite le poids des responsabilités», sourit-elle. Mais le challenge ne lui fait pas peur outre mesure. Depuis son élection en 2001, sa faculté et son aisance à s'exprimer en public ont séduit plus d'un conseiller municipal. Auparavant, Montserrat Belmonte - «Montsé» pour ses proches - avait déjà exercé ses talents d'oratrice lors de son stage d'avocate.

Affaiblissement de l'alternative

Toutefois, l'élection d'une socialiste au perchoir du municipal a aussi pour conséquence d'affaiblir encore plus l'alliance rose-rouge-verte puisque,



rappelons-le, le président n'a pas le droit de vote lors des séances. «Sauf en cas d'égalité! Là, je peux voter et trancher, précise-t-elle. Mais, de toute manière, mon rôle est d'abord celui de médiateur. De faire en sorte que l'on aboutisse à des consensus pour l'intérêt général des Verniolans. Je pense aussi que les gens de mon parti et ceux de l'alternative sont assez affûtés pour faire valoir leurs opinions et défendre leurs positions.»

Montserrat Belmonte s'est donné aussi pour but de rendre les débats plus efficaces et, surtout, moins longs: «Je souhaite que mes collègues du municipal parviennent à être plus concis dans leurs interventions. Je trouve

aussi qu'il est inutile, comme cela arrive régulièrement, de reprendre des discussions censées s'être réglées en commission. Il y a tant de choses à faire que l'on ne peut se permettre de renvoyer des dossiers indéfiniment.»

Ambassadrice de Vernier

Les douze prochains mois, la nouvelle présidente ne va donc pas chômer. Hors sa mission à la tête du municipal et de sa participation aux séances des différentes commissions dont elle est membre, elle devra également représenter ses collègues au quotidien. Le président est en effet sollicité de toutes parts par les sociétés locales et

tient une sorte de rôle d'ambassadeur de Vernier. «En acceptant de me présenter, je savais à quoi m'attendre. Et c'est aussi une partie de la tâche qui m'intéresse beaucoup.»

Sa vie privée et sa passion pour le cinéma risquent fort d'être mises quelque peu entre parenthèse. «C'est un choix, mon mari et mes proches l'ont accepté, pas de soucis de ce côté-là!» Motivée, Montserrat Belmonte l'est. Totalemment. «Lorsque l'on s'engage en politique ce n'est pas pour rester les bras croisés.»

Pour Vernier, elle souhaite améliorer la qualité de vie des habitants: «Entre

l'aéroport, les routes à grand trafic et les zones industrielles, on peut dire que nous ne sommes pas franchement gâtés. Les nuisances sonores sont importantes. Je veux tout mettre en œuvre pour améliorer la situation en entreprenant, par exemple, des travaux dans les immeubles pour qu'ils soient mieux insonorisés. Peut-être faudra-t-il également limiter le trafic routier.»

Peu de Verniolans devraient s'en plaindre.

Didier Tischler

Les roulottes d'Aire immobilières

A la fin de chaque séance, le dernier point de l'ordre du jour est réservé aux questions orales. En clair, le conseiller municipal qui le désire peut ainsi s'adresser directement au conseil administratif pour le questionner directement. Depuis des mois, Yves Magnin, le chef de groupe des démocrates chrétiens, revient systématiquement à la charge concernant la douzaine de roulottes, camions et tentes installés – et habités – sur un terrain situé en contrebas du collège du Renard. La question: «Jusqu'à quand vont-ils rester là?» Voilà en effet plus de deux ans que la Ville de Genève a relogé... provisoirement des squatters sur ce terrain sans eau courante, ni canalisation... On ignore même s'il y a l'électricité. Pour mémoire, si la commune de Vernier avait accepté cet accueil, c'était dans l'attente que les autorités de la Ville trouvent un autre emplacement.

Aujourd'hui, la situation s'éternise. Nelly Buntchu, la conseillère administrative, est en charge de ce récurrent dossier. A maintes reprises, elle a écrit à ses confrères genevois pour faire avancer les choses. Rien ne se passe. La dernière réponse du conseil administratif genevois lui indique que sa demande a été transmise aux services concernés! Inutile de dire que, pris dans la tourmente, les responsables de l'exécutif de la Ville ont en ce moment d'autres chats à fouetter. Ils sont carrément impossibles à joindre. Pour les élus verniolans, on se moque du monde. Nelly Buntschu a donc contacté, cette fois-ci, les autorités cantonales. Elle espère qu'enfin les choses vont bouger. Si tel n'était pas le cas, nul doute que l'on sait déjà quelle sera la question prochaine que posera Yves Magnin au conseil municipal de juin.

D.T.

Municipal en bref

- Le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 895.000.— afin de renouveler le mobilier scolaire de la commune (DA 287A-06.05)
- Le CM a envoyé en commission des règlements la pétition PE 303-06.05 pour la sauvegarde du quartier du Signal.
- Vernier souhaite se doter d'une salle de sports digne de ce nom. Le CM a donc accepté la motion MO 307-06.05 et a chargé le CA d'en étudier les possibilités.
- Le CM a aussi accepté le postulat PO 306-06.05 qui vise à rendre les équipements publics (salles de sports et centres de quartier) plus accessibles les week-ends et pendant les vacances scolaires.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 27 juin 2006 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch

Le mot de la Présidente



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Me voilà aujourd'hui investie du rôle de Présidente du Conseil municipal de Vernier, et ce pour la première fois ! C'est avec un grand plaisir que je vous représenterai dans les différentes instances où je serai invitée à participer.

En tant que jeune femme socialiste, il me tiendra à cœur pendant cette dernière année de la législature de rappeler et de veiller pendant les débats du Conseil municipal à ce que l'intérêt général de Vernier et de ses habitant(e)s soit pris systématiquement en considération. En effet, en ces temps difficiles, il est nécessaire que les autorités communales qui sont les représentants politiques les plus proches de vous se fassent le

relais, le porte-parole, auprès des autorités cantonales, voire fédérales pour défendre les idées, les valeurs et les projets qui nous touchent tous au quotidien dans nos vies, dans nos quartiers.

D'une part, l'importance des enjeux pour l'année à venir démontre que la tâche est ardue, mais pas impossible en y mettant tous de la bonne volonté et en oeuvrant tous vers le bien commun. Je citerai par exemple parmi les combats à mener au sein du Conseil municipal : l'augmentation des places de crèches et des modes de garde afin de permettre à chaque enfant de la Commune de trouver un accueil ; le plan directeur pour faire valoir nos positions auprès du canton en vue d'améliorer la qualité de vie dans nos quartiers par un développement maîtrisé et harmonieux de la ville et la réduction des pollutions notamment sonores ou aériennes.

D'autre part, la situation économique d'un certain nombre d'entre-vous se dégrade de plus en plus et il convient de rappeler l'importance des choix politiques que vous êtes appelé(e)s à faire lors de chaque votation et élection pour la définition de la société dans laquelle vous voulez vivre. La réponse ne peut être que globale et citoyenne, parce que tout est intrinsèquement lié : quels moyens voulons-nous donner pour l'éducation de nos enfants, quelles solidarités faut-il instaurer entre les classes favorisées et

moins favorisées pour qu'on soit tous traité(e) de la façon la plus juste et la plus équitable possible quelles que soit nos origines ou la commune où on habite ; quel environnement voulons-nous laisser pour les générations futures, comment construire la ville selon les principes du développement durable et équitablement sur tout le territoire du canton etc. Tant de travail reste à accomplir et les enjeux sont importants à tous les rendez-vous citoyens durant lesquels vous êtes régulièrement appelé(e)s à participer (et l'année prochaine pour la première fois également nos concitoyennes et concitoyens non-suisse habitant depuis plus de 8 ans en Suisse). Notre population se caractérise par sa diversité et sa richesse culturelle, et notre Conseil doit en être le miroir. Le sursaut ne pourra venir qu'à travers le peuple pour le peuple.

Je conclurai en vous disant que je ferai en sorte que les Conseillères et Conseillers municipaux n'oublient pas pourquoi ils sont là, les personnes qui leur ont accordé leur confiance et le message que nous voulons vous transmettre. Nous sommes tous différents, et cette diversité doit être une force qui doit nous conduire à améliorer la qualité de vie de tout un chacun dans le respect d'autrui. Notre combat, c'est votre bien-être.

Montserrat Belmonte
Présidente du Conseil municipal

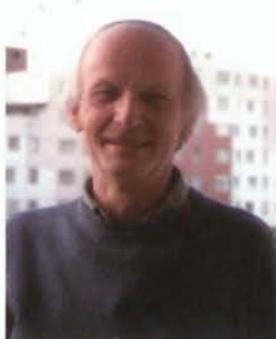
Conseil municipal > composition du bureau

Lors de sa séance du 16 mai 2006 et conformément à l'article 9 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, le Conseil municipal a procédé à l'élection de son Bureau pour l'année 2006-2007.

Outre la Présidente Montserrat Belmonte, voici les autres membres élus :



Première vice-Présidente
Chantal Longchamp
Alliance de Gauche



Deuxième vice-Président
Otto Caduff
Ecologiste



Secrétaire
Alexandre Monod
UDC



Vice-secrétaire
Dominik Meyer
Radical

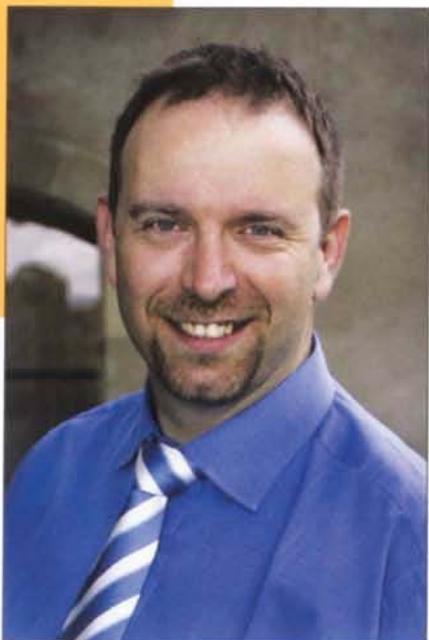


Membre
Yves Magnin
Démocrate-chrétien



Membre
Pierre Ronget
Libéral

Le mot du Maire



© Magali Girardin

C'est fidèle à son programme de législation que le Conseil administratif entame sa quatrième et dernière année de législature.

La politique des 3 P (participation – prévention – proximité) est le fil rouge permanent des autorités exécutives de Vernier. Elle se concrétise dans de nombreux domaines que traite le Conseil administratif, mentionnons par exemple :

- Le plan directeur de Vernier, l'image de l'aménagement du territoire pour les dix prochaines années, sera expliqué et débattu en séances publiques ;
- Le contrat de quartier au Lignon et les Ateliers de l'Avenir aux Libellules amènent les habitantes et les habitants à se prononcer et à se mobiliser

sur des projets touchant de près leur quartier ;

- Une gestion saine et rigoureuse des finances communales, avec des charges bien maîtrisées ;
- La mise sur pied d'un observatoire de la sécurité publique afin de mieux connaître les réalités de notre commune et de créer des projets ciblés ;
- La permanence citoyenne durant laquelle de nombreuses habitantes et de nombreux habitants profitent du premier samedi du mois pour rencontrer le Maire.

Reste que ces dernières années, nous constatons des places de crèches insuffisantes et une paupérisation grandissante d'une partie de notre population. Nous déplorons également que le retour à l'emploi soit de plus en plus difficile et que celui-ci ne soit plus gage toujours d'une rémunération suffisante. Nous nous battons pour limiter les nuisances et soutenons fermement une mixité plus grande du tissu économique et industriel.

Le Conseil administratif est résolument décidé à réagir et à agir.

Il mène et poursuit tout d'abord une politique dynamique, novatrice et proche des préoccupations des citoyennes et des citoyens.

Il s'implique, ensuite, largement dans des lieux de décisions ou d'influence, qu'ils soient intercommunaux (association des communes genevoises, commission consultative de la sécu-

rité, commission intercommunale des transports, ...) ou cantonaux (Hospice Général, fondation pour l'animation socioculturelle, fondation des terrains industriels, ...).

Nous espérons ainsi que cet engagement important du Conseil administratif permettra à Vernier de défendre son point de vue et de faire valoir ses qualités.

Mes collègues et moi sommes convaincus qu'avec une volonté sincère de l'ensemble des partis politiques, des acteurs locaux et cantonaux, nous construirons à Vernier un avenir encore plus confiant. J'appelle ainsi de mes vœux à ce que, tous, nous gardions à l'esprit l'intérêt commun, le développement de la solidarité et la défense des plus démunis.

Thierry Apothéloz
Maire de Vernier

Thierry APOTHELOZ, Maire de Vernier, vous recevra dans le cadre de la permanence citoyenne, tous les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h00, à la Mairie, sans rendez-vous.

Conseil administratif > communications

Route de Meyrin

Le Conseil administratif donne un préavis favorable dans le cadre de l'enquête publique relative à la concession d'occupation du domaine public en faveur du centre commercial de Balexert (extension de ce dernier au-dessus de la route de Meyrin).

Route de Peney 12

Le Conseil administratif prend acte d'une proposition de vente de la Fondation de valorisation des actifs de la BCGe au Conseil d'Etat de la parcelle 2759, sise route de Peney 12.

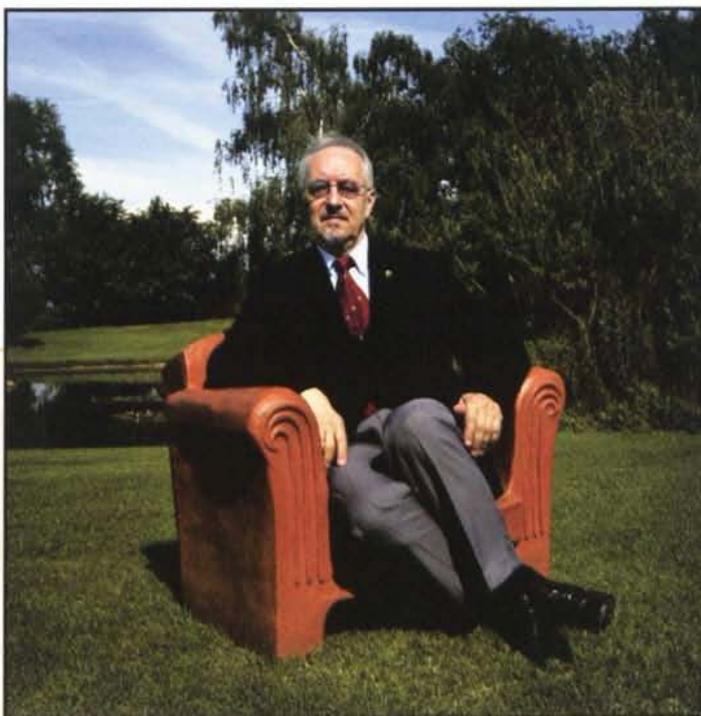
Bilan social

Le Conseil administratif prend connaissance du projet de bilan social 2005 et l'approuve. Il décide de le joindre au compte rendu administratif financier qui sera distribué dans le courant de l'été.

Zoom sur...

Pierre Ronget

Conseiller municipal,
membre du parti Libéral



© Magali Girardin

Quelle est votre passion ou hobby ?

« Je prends plaisir à diriger le chœur de la Paroisse orthodoxe francophone de Genève, j'aime également le débat politique que je pratique depuis 1979 et je me ressource par la lecture d'ouvrages historiques et théologiques. Le cadre dans lequel je travaille, le Centre de Lullier, me permet de retrouver un contact avec la nature. »

Quel est votre plat préféré ?

« Un plat partagé avec ma famille et mes amis, mais j'ai une préférence pour la côte de boeuf et les blini à la veille du Carême. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« La découverte de l'océan à l'âge de 7 ans qui m'offrait l'image d'un monde infini encore inconnu pour moi. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Léguer aux générations futures une commune où il fasse bon vivre et où les notions de liberté, de responsabilité, de solidarité et de respect seraient partagées par toutes et tous. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Bach m'aide à me structurer, Mo-

zart à me détendre et le chœur du monastère de Saint-Serge (Zagorsk) à m'ouvrir sur l'éternité. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Ma mère, pour son sens de l'humain et sa bonté, Charles de Gaulle pour son sens de l'Etat et son verbe vivifiant. »

Propos recueillis par S.G.

Remise du mérite **municipal**

Cette distinction existe depuis 1987. Elle a été créée par les autorités communales, afin de récompenser une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont distinguées, d'une manière exceptionnelle, dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autre.

Jusqu'en 2003, elle était attribuée chaque année excepté en 1994 et 2001. Dès 2005, elle est remise la troisième année de la législature.

Elle a donc été octroyée cette année à M. Claude Honegger du Club des

aînés de Vernier-Village pour son active contribution à la vie communale, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 18 mai dernier.

Les membres du club d'aînés de Vernier-Village, qui ont proposé leur dévoué secrétaire comme méritant, étaient présents, ainsi que ses amis et plusieurs de nos édiles.

Teintée d'émotion lors de la remise du parchemin par nos autorités, la fête s'est poursuivie dans une ambiance sympathique et très conviviale.

La prochaine remise du mérite municipal aura lieu en 2009.

Voici un aperçu des lauréats des années précédentes :

- 2003 Echo de Vernier
- 2002 Etoile sportive féminine de Vernier, M. Michel Jaquier, M. et Mme Marc et Valérie Budry
- 2000 Mme Christiane Defago
- 1999 Association Vidéo Avanchet, CANAL 29
- 1998 Tennis Club de Vernier
- 1997 M. Thierry Bingöl, M. Cédric Grand, Mme Astrid Schaffner
- 1996 Mlle Emilie Slavenburg, Mlle Carole Vuillaume
- 1995 M. Paul Lambert



Monsieur Honegger et son épouse, entourés de Montserrat Belmonte, Présidente du Conseil municipal et Georges Zufferey, alors Maire en titre

© Frank Mentha



www.raiffeisen.ch/ticino



Profitez du Tessin à 100%. Economisez 50%.

Etre sociétaire Raiffeisen, c'est tellement mieux. Vous bénéficiez de conditions tarifaires intéressantes et d'un taux préférentiel. Du Passeport musées gratuit et de nombreuses offres spéciales exclusives. Comme cette année, de 50% de réduction dans tout le Tessin, sur le voyage aller-retour, une nuitée et de nombreuses excursions. Devenez, vous aussi, sociétaire Raiffeisen !

www.raiffeisen.ch/ticino

Ouvrons la voie

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Route de Vernier 184

1214 Vernier

Téléphone 022 930 91 91

RAIFFEISEN

Pour lutter contre les tags, la commune lance le contrat façades nettes

La commune de Vernier vous aide à faire nettoyer votre façade et à la maintenir propre.

Vernier, comme la plupart des grandes agglomérations, est victime du phénomène des «tags». Aussi, afin de conserver un aspect convivial à ses rues et de maintenir une atmosphère sécurisante pour sa population, a-t-elle entrepris le traitement curatif du phénomène :

- sur les bâtiments publics, en assumant la totalité de la dépense
- sur les bâtiments privés, en proposant une aide aux propriétaires.

Le contrat «façades nettes» permet

au propriétaire d'un immeuble, d'une maison individuelle, à une copropriété de bénéficier, sur simple appel téléphonique, fax ou encore e-mail, de l'intervention d'une entreprise spécialisée, mandatée par la commune de Vernier.

Engagements de la commune

Par le contrat «façades nettes», la commune met à disposition des propriétaires privés les moyens de faire nettoyer les façades ou les murs salis par des graffitis ou des tags et cela à moindre coût.

- Elle reçoit les appels des proprié-

taires ou des régisseurs contractants dont les façades ont été salies;

- Elle mandate des entreprises spécialisées qui interviennent rapidement sur les lieux.
- Elle paie directement les entreprises pour les travaux de nettoyage réalisés chez les propriétaires privés contractants.

Engagements de l'entreprise

■ Environnement

L'entreprise garantit, pour le nettoyage des graffitis, l'utilisation de produits de nettoyage non toxiques et biodégradables à 100%.



■ Délai d'intervention

Le délai d'intervention est en principe de 24 heures. Il n'excède en aucun cas les 48 heures si les conditions météorologiques sont favorables. En effet, les produits de nettoyage étant inopérants à une température inférieure à 5° C, en tel cas, les travaux de nettoyage seront exécutés aussitôt que ce sera techniquement possible.

Montant du contrat

■ Vous êtes propriétaire ou régisseur d'une maison individuelle ou d'un immeuble

Votre façade et/ou votre mur d'enceinte sont taggés.

Si vous optez pour le contrat «façades nettes», vous bénéficiez d'un abonnement annuel forfaitaire, pour un nombre d'interventions illimité, de CHF 400.00 TTC/an, pour les 30 premiers mètres linéaires. Cette somme sera augmentée de CHF 40.00 pour chaque mètre linéaire suivant.

Réduction

Le contractant bénéficie d'une réduction de 50 % du montant annuel de la redevance, s'il a préalablement fait appliquer un enduit de protection sur les surfaces faisant l'objet du contrat. Il sera néanmoins nécessaire que le produit appliqué obtienne l'agrément de l'entreprise de nettoyage.

Les Services techniques de la commune de Vernier se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez désirer.

Info « façades nettes »

Tél. +41 (0)22 306 07 63

Fax +41 (0)22 306 07 51

Mail tags@vernier.ch

Lien www.vernier.ch



Apprendre les bons gestes en s'amusant

La Commune de Vernier et ses services de la récupération et de la voirie ont eu le plaisir de participer aux Journées cantonales de la propreté et des déchets les 19 et 20 mai 2006.

A cette occasion, notre place de tri communale au chemin de Morglas a été ouverte à la population. Des jeux sur le thème du tri des déchets ont été organisés et des prix offerts aux participantes et aux participants.

Afin de sensibiliser les plus jeunes au tri des déchets, le vendredi 19 mai a été consacré aux classes des écoles verniolanes qui ont souhaité venir visiter notre place de tri. Du sirop, du pain et une barre chocolat ont été offerts aux enfants.

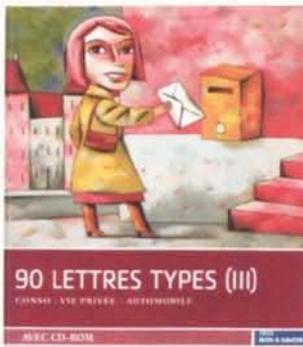
Après quelques jeux ludiques concernant le tri des déchets valorisables, nous avons entre autre rappelé aux enfants, les « bons » gestes à avoir et expliqué tout le travail que cela représente de balayer une commune aussi grande que la nôtre.

Le samedi 20 mai la journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, parents et enfants ont participé aux jeux et partagé une petite grillade à midi, malgré les températures plutôt fraîches et un temps maussade.



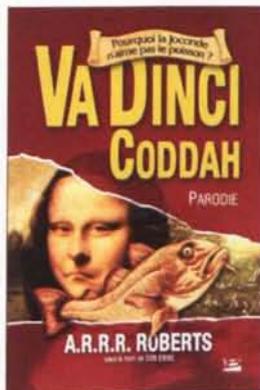
C'est à lire **près de chez vous**

■ 90 lettres types



Comment réagir par écrit aux problèmes que peut poser la vie courante : travail, administration, automobile, logement, assurances, etc. (avec un CD-Rom).

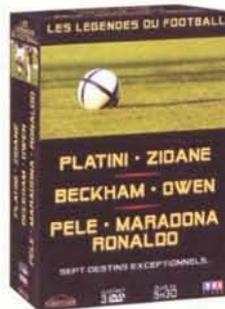
■ Va Dinci Coddah, par A.R.R.R. Roberts (sous le nom de Don Brine)



« Jacques Solmeunière était étendu raide mort sur le sol du grand hall d'exposition de la National Art Gallery de Londres... Avec son sang, le mourant avait écrit une phrase en lettres rouges dégoulinantes : « L'Eglise gatholique m'a tuer ! ». Mais Sophie Navet, cryptologue de son état, est là pour mener l'enquête, en compagnie d'un anagrammatologue de renom...

■ Les Légendes du football

3 DVD pour sept légendes du ballon rond



... Et des multimédias pour les enfants !

■ Le petit monde de T'choupi



Un céderom d'éveil pour les tout-petits : 11 activités d'éveil, initiation aux premiers apprentissages, etc.

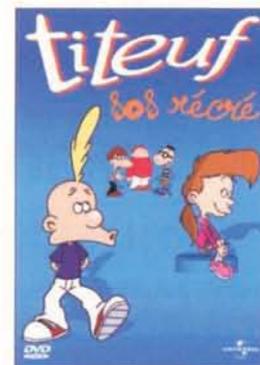
■ La Belle au bois dormant



Partez à la découverte d'un des plus beaux ballets de Tchaïkovsky grâce à cet album que vous pourrez lire tout en écoutant le CD contenant des extraits de la Belle au bois dormant.

■ Titeuf : SOS récré (DVD)

Retrouve ton héros préféré de BD !



Horaires estivaux dès le samedi 1er juillet

AVANCHET

lundi de 15h45 à 19h45

VERNIER

mardi de 16h à 20h
(fermé le 1^{er} août)

CHÂTELAINE

jeudi de 16h à 20h

Prolongations possibles.
La carte de lecteur est valable pour les trois bibliothèques.

Préau de l'école des Ranches
Vernier

**18h30 Cortège
dans la rue du Village**

avec les écoles et les Autorités de la commune
la Fanfare municipale de Vernier
& diverses animations

Jeux - Carrousels

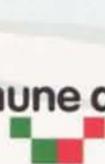
**21h30 Animation
musicale par
l'Orchestr'Anonyme**

**Stands de restauration
& Buvettes**

tenus en majorité
par les sociétés
communales



Commune de Vernier



Service de la culture
Tél. 022 306 07 80

**FÊTE DES PROMOTIONS
VENDREDI 30 JUIN 2006**

Fête de la musique : 16-18 juin 2006

LE LIGNON Place du Lignon

Vendredi 16 juin

Kiosque à musique

- 18h30-19h00 Chorale de 460 enfants de l'école du Lignon
- 19h45-20h45 Atelier d'Art Scénique :
danse et musique albanaises
- 21h00-22h00 Chile Danza : danse et musique chiliennes

Salle des Fêtes du Lignon

- 16h30-18h00 atelier de graff et
initiation à la break-dance pour enfants
- 19h30-20h30 démo de graff
- 20h00-21h00 concert de rap avec Mafiatess et I-Légal 203
- 21h00-24h30 Battles

Samedi 17 juin

Eglise de l'Epiphanie

- 19h00-20h00 Los Criollanos : Chœur chantant

Kiosque à musique

- 11h30-12h15 Drama (Rock)
- 12h30-13h15 Sweet Irony (Blues)
- 13h30-14h15 Never Ending (Blues, pop, Rock)
- 14h30-15h15 Urban Blues Section (Ryth'mand blues)
- 15h30-16h15 nN PROJECT (Fusion Jazz et pop)
- 16h30-17h00 Clown (spectacle pour enfant)
- 17h15-18h00 Juice (Funk, jazz-rock)
- 18h15-19h00 Ojala' (Ballade latino-américaine)
- 19h00-19h45 Pause musicale
- 20h00-20h45 Mosquito (Reggae, chanson française)
- 21h00-21h45 Djembe (Percussion)
- 22h00-22h45 Babel's rock (Rock and Roll années 50/60)
- 23h00-24h00 Alepok (Rock, blues, rock'n roll)

Dimanche 18 juin

Kiosque à musique

- 10h00-10h45 Singing friends Gospel (Gospel)
- 12h30-13h15 Avenir accordéoniste de Châtelaine
- 13h30-14h15 Duo Baiana Split (ambiance, française)
- 14h30-15h15 Frenchy (Chansons françaises)

Salle Paroissiale protestante du Lignon

- 11h00-11h45 Sœur Patience
(Musique Chrétienne Africaine)
- 15h30-16h30 Tamiero (spectacle de piano humoristique)
- 18h00-19h00 Trio Michel Tirabosco

VERNIER

Samedi 17 juin

A.B.A.R.C / 151 route de Vernier / Vernier

- Pour les enfants :
 - 14h30-15h45 Ecole de musique « Le Bus Magique »
 - 15h45-16h30 Goûter
 - 16h45-17h45 Tommy la Guitare

Vernier-Village

Défilé dans la rue du Village d'une Fanfare
Départ 11h00 de l'Ecole des Ranches II et arrivée devant la Coop et l'UBS suivi d'un apéritif offert par les autorités verniolanes

AVANCHETS

samedi 17 juin

Maison de quartier d'Avanchets

- Av. Grand-Bay 13 / Avanchets
- 18h30-24h00 Disco plein air pour pré-ados et adolescents
sur le thème Italo-américain avec DJ et
restauration selon le thème

CHATELAINE

samedi 17 juin

Défilé de la Fanfare municipale de Vernier

Départ 11h30 de l'Eglise St-Pie X, arrivée devant le IAC et replis en cas de pluie sous le préau couvert de l'école de Châtelaine à 12h30, suivi d'une aubade par les Joyeux retraités de la fanfare et d'un apéritif offert par les autorités verniolanes

Stages de Danses AOUT 2006



Une semaine, 1 heure par jour : 120 frs.

Inscriptions + renseignements au
076 371 29 05 ou www.vernierdance.ch

Organisation :
Vernier Dance - 6, Via Monnet - 1214 Vernier

Ecole BER Genève

Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'été
Examens de Fribourg
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

J.P. PERRITAZ S.A.

Succ. Vieira Alain

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS



174, route de Vernier
1214 Vernier

Tél. 022 341 19 54
Fax 022 341 47 33
Natel 079 202 22 05

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



Vente & dépannage
toutes marques

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41



*L'ordinateur, un casse-tête est-il ?
avec ordi facile
un plaisir utile !*

022 796 39 03

ordi-facile@bluewin.ch

- Windows - Internet - E-Mail
- Traitement de texte - Tableur

location d'un ordinateur possible pour
la durée des cours

dépannage, conseils, installation et
configuration de pc et internet à domicile

Cours à domicile
1 à 2 personnes
pour le même prix

- horaires à convenir
- séances continues de 3 heures maximum
- dès 200.- SFr

NOS TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page 3e de couv.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1/2 page 3e de couv.	CHF 600.-
1 page	CHF 1000.-
1 page 3e de couv.	CHF 1200.-

**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:

Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Association de Vernier

Case postale 721 - 1214 Vernier

Téléphone : 079.227.76.94 - Téléfax : 022.797.42.46

«le massage cardiaque est une priorité absolue dans tous les cas d'arrêt cardio-pulmonaire..»

Des défibrillateurs disséminés dans notre commune : utiles ou chimère sécuritaire ?

Récemment, la majorité du Conseil municipal a requis du Conseil Administratif une étude pour l'acquisition de défibrillateurs à placer dans divers lieux publics de notre Commune (sauf la piscine qui en possède déjà un).

Le PDC s'est opposé à cette démarche et les dépenses de plus de cent mille francs qui pourraient en découler, tout en proposant d'équiper uniquement les samaritains et les pompiers volontaires, soit des personnes compétentes et présentes lors des grandes manifestations de la Commune. A nos yeux, une démarche plus large relève du délire sécuritaire, d'autant que les élus ont voté sans même avoir pris la précaution d'entendre un professionnel des urgences. Curieux raisonnement que de prétendre mieux connaître les besoins et l'utilisation d'un défibrillateur que les urgentistes! Il est vrai qu'un élu socialiste s'est targué de l'inutilité de convoquer des professionnels puisqu'il est lui-même samaritain bénévole... Au-delà des problèmes liés au vol de ces appareils s'ils devaient être disséminés dans les lieux publics (+Fr. 1'500.—pièce), voire d'accès s'ils devaient être mis sous clefs, rien de mieux pour se forger une opinion un tant soit peu sérieuse qu'un bref interview d'un ambulancier professionnel.

Quelles sont vos activités ?

«L'intervention d'urgence est mon quotidien. Je suis également formateur pour l'instruction de la réanimation et de l'usage de défibrillateur automatique externe.»

Quelle est l'utilité d'un défibrillateur automatique ?

«C'est un appareil qui délivre une décharge électrique pour mettre fin à une activité électrique anarchique en cas d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire.»

Faut-il des connaissances particulières pour son utilisation ?

«Son fonctionnement est très simple, en théorie un enfant de 8 ans pourrait s'en servir seul. Malgré tout, son utilisation n'est efficace que si elle est accompagnée des gestes de base de réanimation cardio-pulmonaire.»

A votre avis, qu'y a-t-il lieu de faire ?

«La volonté d'augmenter les chances de survie d'un patient en zone

périurbaine est louable, mais la solution de poster des défibrillateurs un peu partout tel qu'on me l'a rapportée n'est pas un choix judicieux. Les personnes n'ayant aucune connaissance médicale ont déjà infiniment de peine à appeler une ambulance en composant le bon numéro et surtout à commencer un massage cardiaque externe chez une personne inconsciente. J'imagine mal ces mêmes personnes avoir les capacités pour chercher et mettre en place un défibrillateur. De plus les dernières recommandations au niveau mondial, européen et suisse sont toutes unanimes : le massage cardiaque est une priorité absolue dans tous les cas d'arrêt cardio-pulmonaire. Même pour nous professionnels, les algorithmes de prise en charge ont changé et la qualité du massage cardiaque est devenue un point crucial afin de mieux réanimer nos patients.

Vernier envisage l'acquisition de ce genre de matériel pour divers endroits

de la Commune, qu'en pensez-vous ?

«A mon sens, c'est une solution mal adaptée à un problème réel et important. Les citoyens ont beaucoup de peine à effectuer les gestes de réanimation et mis à part les cours lors du permis de conduire, peu de personnes suivent des formations de premier secours. A mon avis une excellente idée aurait été de débloquent des moyens afin que des cours de premiers secours soient donnés dans les écoles, chaque année, et ceci dès le plus jeune âge. Cette solution pourrait permettre d'inculquer durablement dans l'esprit des enfants les notions qui leur permettraient d'agir efficacement durant toute leur vie d'adulte.»

(propos recueillis par J-P Zanatta)

Pierre Terry, Conseiller municipal
pierre.terry@vernier.ch

Yves Magnin, Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Jean-Pierre Zanatta, Conseiller municipal
jean-pierre.zanatta@vernier.ch

Quoi de plus fonctionnel et intelligent que de confier de tels appareils à ceux qui entourent nos grandes manifestations de leurs compétences, tels que les samaritains et les pompiers, et miser sur la formation ?

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Le 24 septembre votez 2x Non!

Non à l'exclusion, Non à une école à deux vitesses

Le 24 septembre 2006, la population genevoise devra se prononcer sur l'avenir de l'école genevoise. Elle devra choisir entre une école de l'égalité des chances et une école à deux vitesses. L'initiative de l'ARLE et le contre-projet de la droite, qui constitue une copie quasi-conforme de l'initiative, veulent revenir à une école de la sélection et de l'exclusion.

Le Parti socialiste genevois s'oppose résolument à un tel retour en arrière.

Le PSG veut une école de qualité, une école de l'intégration, de l'égalité des chances, d'une vie meilleure. Il refuse catégoriquement une école plus sélective, plus dure, qui reproduise et aggrave les inégalités. Il s'engage au contraire pour une lutte efficace contre l'échec scolaire.

Six bonnes raisons plaident pour un **double NON** le 24 septembre.

NON à une école de la sélection

L'école ne doit pas être basée sur la sélection des élèves conformes et l'exclusion des autres, mais sur la réussite pour toutes et tous. L'initiative et le contre-projet veulent au contraire revenir à une école de la sélection.

NON à une mesure inefficace

L'initiative et le contre-projet veulent réintroduire le redoublement. Or, l'expérience et de nombreuses études démontrent qu'une telle mesure est inefficace: si au début le-la redoublant-e obtient de meilleurs résultats

(ce qui est logique, puisqu'il connaît déjà les notions abordées), il/elle parvient ensuite rarement à maintenir de bons résultats. De plus, l'estime de soi-même tend à diminuer, car on se croit moins compétent que les autres jeunes de son âge.

NON à plus d'échecs

Le contre-projet prévoit que, pour être promu au cycle, l'élève devrait obtenir une moyenne de 4 en français et en mathématiques. Avec une telle mesure, tout-e-s les élèves qui passent actuellement en B seraient en échec. Que ferait-on des 700 à 800 élèves concernés chaque année?

Les partisan-e-s du contre-projet ne répondent pas à ces questions. Leur modèle d'école élitiste n'a que faire des élèves en difficulté. Elle les laisse tout simplement sur le carreau.

NON au rejet de ce qui marche ailleurs

Les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats dans les comparaisons internationales (PISA) n'appliquent pas une logique de sélection. La Finlande n'a pas de notes, pas de redoublement, pas de sélection jusqu'à 16 ans et elle obtient les meilleurs résultats. Pourquoi faire le contraire à Genève? Pourquoi rejeter ce qui marche ailleurs?

NON à une évaluation qui informe moins

De nombreux parents apprécient la manière dont l'information sur le tra-

vail de leur enfant est maintenant présentée, avec une évaluation qualitative très bien expliquée et des notes qui permettent de situer l'élève. Or, l'initiative et le contre-projet proposent de recourir uniquement aux notes. Cela revient à proposer une évaluation moins complète. Est-ce vraiment ce que veulent les parents?

NON à la mise en concurrence des écoles

Le contre-projet de la droite prévoit de mettre les établissements publics en concurrence. Un tel système creuserait les inégalités sociales, puisque seules les familles les mieux informées et économiquement favorisées pourraient tirer profit de ce nouveau marché. Tout simplement inacceptable!

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités et nos propositions :

www.ps-ge.ch/vernier

Solidaires passionnément et responsables !

Rejoignez-nous !

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Monique Bussien, Présidente,
rte de l'Usine-à-Gaz 17, 1219 Aire
Email : socialistevernier@yahoo.fr



Diversité ou le problème de l'information

Appel

Notre commune a plusieurs richesses, une de ses plus importantes est la diversité de sa population.

Mais cette diversité, comme toute médaille, a son revers, la difficulté d'offrir un article d'information dans le journal de la commune qui puisse intéresser tout le monde.

En effet les quartiers sont très différents, Vernier-Village n'a pas les mêmes soucis ou préoccupations que Les Libellules par exemple.

Les tranches de population aussi sont très diversifiées, entre les différentes origines, les différents âges et les catégories professionnelles, nous arrivons à un nombre presque infini de sujets.

Alors nous pouvons, presque par facilité, aborder un sujet général, voire extérieur à la commune. Mais est-ce vraiment la place d'un tel article dans un journal communal ?

On peut aussi passer en revue et refaire les débats des décisions des conseils administratif et communaux. Malheureusement au lieu d'essayer d'éclairer le lecteur on a plutôt tendance à faire du parti pris, ce que d'aucun appellent de la langue de bois. On ressasse pour la énième fois les arguments qui n'ont pas pu convaincre nos adversaires politiques.

Depuis une année, je cherche à sortir de ces pièges mais il faut le reconnaître ce n'est pas facile.

Tout le monde veut voir un article de notre parti dans le journal de la commune mais il est bien difficile de pouvoir avoir des idées pour le réaliser.

Certes nous avons une liste de sujet à traiter. Mais encore faut-il savoir ce que l'inventeur du sujet veut exprimer.

Alors je vous le demande, lecteurs du journal de la commune, quels sujets quelles questions vous tiennent à cœur et que vous voudriez voir traiter dans cette chronique ?

Prenez contact avec nous et nous essaierons d'y répondre. N'oubliez pas toutefois que nous devons intéresser une grosse minorité (à défaut d'une majorité impossible à atteindre) des lecteurs de ce journal.

Merci de votre intérêt.

Notre adresse :
Association radicale de Vernier
Boîte postale 10
1219 Chatelaine

Le secrétaire de l'ARV
Jean-Claude Huggel

Réflexions du Président sortant

Elu en 1979, **Pierre Ronget** a présidé depuis mai 2005, pour la quatrième fois, le Conseil municipal. En quittant la présidence le 16 mai 2006, il a développé quelques réflexions dont le groupe libéral vous propose les extraits suivants.

Rémi Jéquier, Chef du groupe libéral

Rôle du Président du Conseil municipal

« Pour qualifier le rôle du Président du Conseil municipal, il me plaît d'employer le titre d'un livre de Raymond Aron « le spectateur engagé ». En effet, ayant déjà présidé quatre fois ce Conseil et ayant siégé vingt-sept années dans cet hémicycle, je suis persuadé que le Président peut et doit garder une certaine distance par rapport à ce qu'il vit, la fonction interdisant toute vision partisane. Cette attitude n'engendre ni désintérêt, ni apathie, mais procure un plaisir évident, que j'ai éprouvé sans retenue, car l'expérience est passionnante. Elle a permis à celui qui vous parle d'appréhender une nouvelle fois la réalité multiple et diverse de la commune, en ayant des contacts avec les sociétés communales et en rencontrant des Verniolanes et des Verniolans qui ne manquent pas d'exprimer leurs satisfactions mais également leurs doléances vis-à-vis des autorités communales.

Bilan d'une expérience

J'ai constaté que depuis 1979, la répartition des forces au sein de ce conseil n'a pas facilité des prises de positions consensuelles, alors que les problèmes que les autorités communales doivent résoudre ne peuvent trouver de solutions que dans une approche commune.

Lorsqu'on analyse la situation du canton de Genève en 2006, l'optimisme n'est pas de mise.

La première priorité du Conseil d'Etat, l'assainissement des finances cantonales devient de facto une priorité pour toutes les collectivités locales, car nul n'ignore que vivre au-dessus de ses moyens mène à la faillite ou fait supporter les conséquences de l'endettement aux générations suivantes. Vu la gravité de la situation c'est donc, hors de toutes querelles idéologiques, que les élus cantonaux et communaux devront trouver des solutions innovantes.

Des solutions concrètes aux problèmes des Verniolans

En plus d'une gestion rigoureuse des deniers publics, il convient d'imaginer des solutions concrètes aux problèmes qui préoccupent Verniolanes et Verniolans. J'en déclinerai un aspect essentiel.

La qualité de la vie : il ne faut pas que Vernier devienne une commune poubelle, comme le soulignait le Maire dans un article paru dernièrement dans la Tribune de Genève.

Le thème de la qualité de la vie recouvre entre autres l'aménagement de la commune et nécessite que les élus combattent toute forme de bétonnage de la commune et laisse intacts les îlots de verdure qui existent : les zones villas ou les jardins familiaux.

La qualité de la vie implique également une réflexion sur les problèmes de circulation. Dans ce domaine, la situation n'est pas évidente avec la

construction du tram Meyrin-Cornavin et l'implantation éventuelle d'Ikea. Les élus doivent rester vigilants pour que le village de Vernier ne soit pas séparé du reste du canton par un trafic impossible vers la ville.

La qualité de la vie passe aussi par une réflexion sur la sécurité et par des actions concrètes. Dans cette optique l'expérience du contrat de quartier permet de lutter contre le malaise des Verniolanes et des Verniolans face à la violence. Il faut espérer que cette expérience pourra s'étendre aux autres quartiers de la commune, car elle favorise une forme de démocratie de proximité, indispensable pour qu'une société retrouve, voire développe le sens communautaire indispensable à sa survie.

En guise de conclusion

En prenant ma charge en mai 2005, j'avais écrit dans Actualités Vernier en rappelant le rôle du Conseil municipal: « les élus qui représentent des sensibilités multiples et des intérêts contradictoires doivent s'efforcer de trouver des solutions, acceptables par tous, en privilégiant l'intérêt général et le bien de la communauté verniolane ».

Je reformule aujourd'hui ce vœu pieux. Puissent les élus aborder la gestion de la commune avec sagesse, avec rigueur, avec bon sens et hors de toutes polémiques partisanes ».

Pierre Ronget, Président sortant du Conseil municipal

A la maison de quartier des Avanchets

Matches de la coupe du monde sur grand écran

Du 9 juin au 9 juillet 2006, la maison de quartier diffuse les matches de la coupe du monde sur grand écran.

Les matches sont diffusés tous les vendredis et les samedis et bien sûr le dimanche de la finale ! Ouverts à tous les habitants.

Les samedis un bar et des spécialités culinaires sont proposées par un groupe d'habitants et d'associations du quartier. C'est l'occasion de se rencontrer entre voisins.

Si vous voulez rejoindre le groupe d'organisation, prenez contact avec la Maison de Quartier des Avanchets.

Fête de la musique

Le samedi 17 juin, c'est aussi la fête de la musique aux Avanchets !

A cette occasion, l'Eclipse et la Maison de Quartier des Avanchets joignent la musique à la coupe du monde!

Côté sport, c'est l'Italie et les USA qui jouent.

Côté musique, nous fredonnerons des chansons italiennes et danserons sur des rythmes de soul, funk, rap, rock du nouveau continent.

Côté bonne bouffe : spaghetti bolognaises et hamburgers sont au menu !

Si t'es été !

Animations d'été pour les enfants et les habitants du quartier **du 3 juillet au 11 août 2006, du lundi au vendredi de 14h30 à 21h.**

Animations : atelier bricolages,

break-danse, jeux, histoires racontées, gym parent - enfants, cinéma en plein air, atelier de danse, atelier théâtre, chasse aux trésors, sorties, et bien d'autres activités. Repas et grillades tous les soirs (amenez de quoi griller!) !

Ces activités sont gratuites, mises en place par l'équipe de professionnels de la maison de quartier et avec des habitants et des associations du quartier.

Attention : les enfants sont libres de venir et de partir, ils sont sous la responsabilité des parents !

Où ? à la Maison de Quartier des Avanchets, dans les cours d'écoles de Jura et de Salève, à la pataugeoire, au terrain de foot.

Programme et horaires complets : la Maison de Quartier des Avanchets, 13 rue du Grand-Bay,

1220 Les Avanchets,
tél. 022 796 24 80
mqavanchet@fase.ch

Spectacle «Tranche Express»

Dans le cadre des activités « Si t'es été », la compagnie des Hélices vient nous proposer un spectacle tout public et en plein air intitulé **TRANCHE EXPRESS !**

Ce spectacle de théâtre et de marionnettes sur le thème de la migration a lieu **le jeudi 6 juillet 2006 à 19h30**. La représentation est gratuite. Elle aura lieu à droite de la pataugeoire. Avant la représentation, les habitants sont invités à un apéro dans la cours d'école Avanchets-Jura, suivie d'une parade avec les enfants dans le quartier jusqu'au lieu du spectacle !

A L'ABARC

Du 14 juin au 30 juin

A L'ABARC (rte de Vernier 151)

Le mercredi de 14h à 22h (avec repas du soir)

Le samedi de 14h à 19h

Samedi 17 juin :

Fête de la Musique pour les enfants à l'ABARC de 13h à 18h

Entrée gratuite (même les crêpes)

Avec : concert pour les enfants

Carrousel, vélo de cirque, crêpes, buvette.

Mercredi 28 juin : sortie acrobranche (sur inscription)

Vendredi 30 juin : projection du mondial sur grand écran aux promotions.

Samedi 1 juillet : projection du mondial sur grand écran dans le préau de l'école des Ranches.

Contact : 022 796 21 01 ou as.abarc@fase.ch

Echo des clubs d'aînés

Repas de Pâques du Club du Lignon

Le repas de Pâques du club du lignon a remporté un grand succès. Monsieur Rossé, président a tenu l'allocution suivante :

C'est un réel plaisir de vous voir si nombreux à ce repas de Pâques qui marque la fin de l'hiver.

Je remercie vivement Mme Candolfi et ses Abeilles qui ont magnifiquement décoré les tables et pour tout ce qu'elles font pour notre Club en général.

Ma reconnaissance va également à la F.S.A.S.D. pour son aide ponctuelle et pour la mise à disposition de bénévoles, ce qui soulage grandement les membres du Comité.

Merci M. Delapierre

Un chaud merci encore à notre chorale Divertimento, en particulier à

Mme Blanchard, animatrice, et à Mme Perret, directrice et pianiste, qui nous ont préparé un programme de choix pour cet après-midi.

Je ne voudrais pas oublier de saluer la présence de Mme Oberson, responsable de la petite enfance à la Mairie et des repas que vous dégustez régulièrement, préparés avec beaucoup de soin par l'équipe de cuisine du groupe scolaire. Mille mercis, Mme Oberson.

Enfin, je salue M. Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, qui nous honore de sa présence malgré son emploi du temps surchargé. Tous nos aînés le remercient du soutien qu'il apporte au Club du Lignon. Il va d'ailleurs nous adresser quelques mots, après quoi nous lèverons notre verre à la santé de toutes et de tous !

Georges Rossé, président

L'agenda des aînés

Café-croissant à Vernier-Village, jeudi 22 juin 2006 de 9h à 10h30 à la maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57.

«Prévention canicule», conseils pour passer un été en bonne santé. Joëlle Saini et Céline Schumacher, infirmières de la FSASD et rattachées au Centre d'action sociale et de santé de Châtelaine, viendront donner des conseils et répondre à vos questions.

Renseignements : Service de l'action sociale et des solidarités, 022 306 06 70.

Le groupe vocal « Divertimento »

chorale du Club des Aînés du Lignon, serait heureux d'accueillir de nouvelles dames aimant chanter de belles chansons. Ambiance sympathique et amicale garantie.

Directrice : Germaine Perret

Animatrice : Lily Blanchard, tél. 022 797 32 21



Horaires d'été des clubs d'aînés

■ Club de Châtelaine-Balexert

Av. de Crozet 39
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Réunions les mardi, mercredi et
jeudi de 14h15 à 17h15.
Fermé du 30 juin au 28 août, réou-
verture le 29 août.

■ Club des Libellules

Ch. de l'Usine-à-Gaz 10
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Réunions les lundi, mardi et jeudi
de 14h à 17h30.
Fermé du 14 juillet au 3 septembre.
Réouverture le 4 septembre.

■ Club du Lignon

Av. du Lignon 50-53
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Réunions les mardi, mercredi et
vendredi de 14h à 17h.
Pas de fermeture durant l'été.

■ Club de Vernier-Village

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57 - 1214 Vernier
Tél. 078 684 68 55
Réunions les mercredi et
vendredi de 13h30 à 17h.
Fermé du 22 juillet au 6 août. Réou-
verture le 7 août.

Invitation des aînés à la Fête du 1er Août

Les Autorités communales, comme
chaque année, se feront un plaisir de
vous offrir le bol-souvenir, la soupe et
le café ou le thé.

Les invitations sont à retirer jusqu'au
28 juillet, dernier délai:

aux clubs d'Aînés

- de Châtelaine-Balexert, M.
Volken avenue de Crozet 48
- du Lignon, M. Rossé, avenue du
Lignon 53
- de Vernier, M. Nicolier, Président,
route de Vernier 195 A

à la mairie ainsi qu'au **Service de
l'action sociale et des solidarités**, rue
du Village 1, 1214 Vernier, téléphone
022 306 06 70.

La fête se déroulera dès 18h30 sur
l'esplanade du Lignon.

Un car assurera la liaison suivante :

- 18h à Vernier,
devant l'école des Ranches
- 18h10 Avanchets centre,
arrêt du bus TPG
- 18h20 av. Crozet 39, devant le
club de Châtelaine-Balexert
- 18h30, devant le local du club
des aînés des Libellules,
rte de l'Usine-à-Gaz 10
- 23 heures départ pour le retour.

Un transport spécial pour les person-
nes handicapées peut être commandé
au Service de l'action sociale et des
solidarités, tél. 022 306 06 70, jus-
qu'au vendredi 28 juillet.

Un nouveau groupe de bénévoles à Vernier

BeneVernier, « Le plaisir de parta-
ger », tel est le nouveau nom du
groupe de bénévoles créé sur la Com-
mune de Vernier.

Les bénévoles ont le plaisir de vous
informer de l'ouverture de leur per-
manence au Centre de quartier de

Vernier situé à la rue du Village 22,
1214 Vernier, dès le 1 juin 2006.

La permanence recevra vos deman-
des d'aides bénévoles deux fois par
semaine : **le lundi de 14h à 16h et le
jeudi de 9h à 11h.**

Tél et fax : 022 / 341 30 40

Swiss World Music Festival / Vernier du 6 au 10 septembre 2006

Pour sa deuxième édition, le Swiss World Music Festival de Vernier va à nouveau durant 5 jours vous proposer des concerts entièrement gratuits, du 6 au 10 septembre 2006 !

Avec ses deux scènes (grande scène et scène découvertes), le Swiss World Music Festival proposera un grand nombre d'artistes durant tout le festival, venant de tous les continents, de tous les horizons musicaux.

Yuri Buenaventura, star colombienne de la Salsa, **Mory Kanté**, le célèbre griot guinéen et **Kassav'**, les rois du Zouk venant des Antilles sont les éléments moteur de ce festival.

La programmation de cette édition laisse toutefois la part belle aux dé-

couvertes avec une affiche étoffée et éclectique : Gipsy World, Africa Combo, Professeur Woussa, Flamenco San'Fuego, Mosquito's, Arrastàoband, Herencia Latina ou encore By Bossa vous feront également danser sur des rythmes brésiliens, espagnols, africains, jamaïcains, gipsy... à ne manquer sous aucun prétexte !

Nous vous donnons par ailleurs la possibilité de louer un stand (nourriture ou artisanat) durant les 5 jours du festival. Vous pouvez prendre contact avec nous pour tout complément d'information ou nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous jusqu'au 31 juillet 2006 afin que nous puissions vous contacter.



Contact :
CPF Genève Organisation SA
12, Rue des Sablières
1217 Meyrin

Tél. : 022 / 341 48 82
Fax. : 022 / 798 87 90

www.world-festival.ch

Swiss World Music Festival / Vernier - du 6 au 10 septembre 2006 Demande de location de stand

Je désire louer un stand de nourriture Style de nourriture :

Je désire louer un stand d'artisanat Style d'artisanat :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone: Fax :

E-mail :

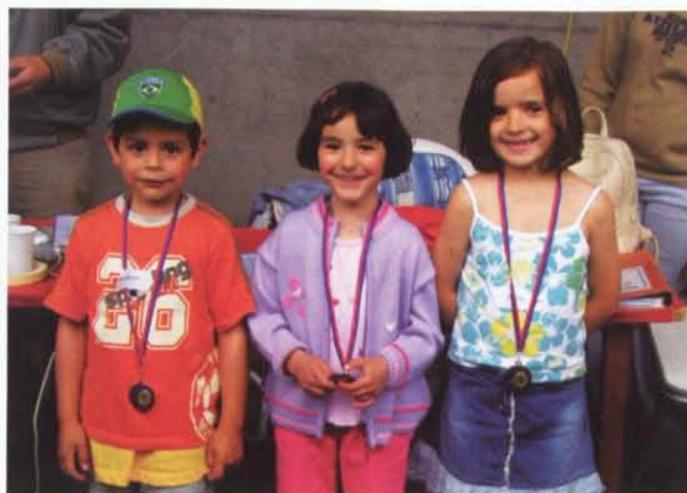
6e championnat de corde à sauter aux Avanchets

Le samedi 6 mai dernier, l'Association Contact Avanchets a organisé, sur l'esplanade devant le Centre commercial des Avanchets, son sixième championnat de corde à sauter. Plus d'une trentaine d'enfants s'y sont inscrits.

Cette année, deux records ont été battus : en 60 secondes, Aulona est arrivée à sauter 185 fois ! Quant à l'endurance, grande corde, Ulrich a sauté 1153 fois sans arrêt !

Nous avons eu le privilège d'avoir la visite de M. Michel Giroud, ancien boxeur, champion du monde, avec 16107 sauts en 1 heure. Nous le remercions pour les encouragements donnés aux enfants du quartier. Ils ont ainsi eu l'occasion d'apprendre quelques astuces qui leur permettront certainement d'améliorer leurs scores.

Nous félicitons chacun des participants à ce championnat particulier. Vous avez donné le maximum ! Les résultats sont là pour en attester.



Voici les meilleurs résultats :

Petite corde - Endurance :

(maximum de sauts sans arrêt)

Catégorie d'âge 6-8 ans

1ère Redzepe Arta	101 sauts
2e Beqiri Ardiana (5 ans)	19 sauts
3e Racine Joël	11 sauts

Catégorie d'âge 8-12 ans

1ère Beqiri Ardiel	414 sauts
2e Bernardo Ricardo	363 sauts
3e Redzepe Arlinda	221 sauts

Petite corde - Rapidité

(maximum de sauts en 60 secondes)

Catégorie d'âge 6-8 ans

1ère Salihi Quendresa	110 sauts
2e Redzepe Arta	71 sauts
3e Fejzulai Alban	45 sauts

Catégorie d'âge 8-12 ans

1ère Beqiri Aulona	185 sauts
2e Bussy Wondimu	150 sauts
3e Bernardo Ricardo	142 sauts

Grande corde - Endurance

(deux tourneurs)

Catégorie d'âge 6-8 ans

1ère Redzepe Arta	212 sauts
2e Beqiri Ardiana (5 ans)	59 sauts
3e Milla Christian (5 ans)	50 sauts

Catégorie d'âge 8-12 ans

1er Gerodet Ulrich	1153 sauts
2e Bussy Wondimu	1043 sauts
3e Ladimi Raphaël	728 sauts

Adresse : Association Contact Avanchets (ACA) - Grange Lévrier 7 - 1220 Avanchets.

Les 5 ans de l'Association des Parents d'élèves de Vernier-Village

Fête de l'APEVV

Voilà 5 ans, suite à une réunion à l'aula de l'école des Ranches, un groupe de parents décidait de remettre sur pied l'association des parents d'élèves pour le village de Vernier. L'APEVV voyait le jour. Que de chemin (d'école!) parcouru...

La sécurité sur les chemins d'école, le Pédibus, les ateliers TCS, la fête au village, l'Escalade et son 400^{ème}, les ateliers bricolages... voici quelques unes des activités que l'APEVV a développé durant ces cinq années.

Pour marquer cet événement, nous avons organisé le 29 avril dernier, une petite fête dans le préau de l'école des Ranches.

Carrusel, poneys, rallye dans le village, saucisses... le tout dans une ambiance bon enfant !

Merci aux bénévoles, aux autorités, à Canal 29 ainsi qu'à vous toutes et tous d'être venus partager ce moment avec nous malgré la bise et un soleil quelque peu timide.

Les ateliers bricolages

A l'occasion des cinq ans de l'APEVV, les bénévoles s'occupant des ateliers bricolages ont décidé de mettre en scène un petit spectacle de marionnettes.

Durant les mercredis de bricolages, chaque enfant a pu confectionner sa marionnette et tout ce petit monde s'est retrouvé le samedi 20 mai à l'aula de l'école des Ranches pour présenter «LE PETIT CHAPERON ROUGE».

En tout, 29 enfants ont participé à cette merveilleuse aventure qui aura



donné bien du travail aux organisatrices mais également beaucoup de plaisir.

Un grand merci à Pascale et Nathalie pour leur dévouement ainsi qu'à tous les bénévoles et membres du comité qui sont venus leur prêter main forte. Nous vous rappelons que ces ateliers bricolages ont lieu env. quatre fois par année (un par saison), qu'ils se dé-

roulent les mercredis matin à la buvette de l'école des Ranches et que pour inscrire vos enfants vous devez être membre de l'association. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des dates des prochains bricolages.

Rappel

Si vous désirez vous inscrire auprès de l'Association de Parents d'Elèves de Vernier-Village (APEVV), nous vous rappelons que vos enfants doivent être scolarisés dans une des cinq écoles du village. La cotisation se monte à 25.- frs par année. Si vous êtes intéressé, vous pourrez nous joindre aux coordonnées suivantes :

APEVV

case postale 404 – 1214 Vernier

Tél. 022 341 45 04

apevv@infomaniak.ch



A la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

L'équipe du secteur enfants de la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon a le plaisir de vous informer que plusieurs accueils sont organisés pour les enfants et les préados lors des vacances scolaires, les mercredis de congé, après l'école, les vendredis soirs, etc.

Des rencontres/échanges et des soirées festives ont lieu durant l'année afin de discuter avec vous sur un sujet convenu ensemble ou simplement pour s'amuser en faisant la fête.

Pour clore l'année scolaire, nous organisons le **mercredi 21 juin 2006 dès 18h00** à la Maison de quartier une soirée festive pleine de surprises. Vous êtes tous cordialement invités. Renseignez-vous auprès du secrétariat ou des animateurs du secteur enfants (Tina, Boris ou Nicolas) au 022/970 06 90.

Les mercredis aérés

Si votre enfant a besoin d'un lieu d'accueil et d'encadrement, dès la rentrée scolaire 2006-2007, un accueil sur inscription à la journée est prévu pour les enfants de la Commune de Vernier.

Age

- de 4 ans révolus à 10 / 11 ans

Horaire

- Accueil de 8h à 9h
- Activités de 9h15 à 17h30
- Fin de la journée de 17h30 à 18h

Activités

- Ateliers créatifs
- Bricolages, jeux
- Sorties découvertes de la nature
- Sorties culturelles
- Sorties sportives, etc.

Prix

- CHF 15.- par journée
- CHF 25.- pour 2 enfants de la même famille

Dans le prix sont compris: les animations, le petit déjeuner, le repas de midi et le goûter.

Animatrice

- Tina Redha

Pour tous renseignements complémentaires, notre secrétariat répond à vos appels du lundi au jeudi de 14h à 18h au no de tél. 022 970 06 90.

Chemin Nicolas-Bogueret 12 bis
1219 Aïre

www.animations.org/mgai
mq.aire@fase.ch

Association des locataires du Lignon

La permanence a lieu chaque 1^{er} lundi du mois de 18h à 19h au CASS, av. du Lignon 78, 4^e étage, téléphone 077 421 47 93.

Si le 1^{er} lundi du mois tombe sur un jour férié, la permanence se tiendra le second lundi.

Si vous venez nous voir, vous devez chercher sur la platine de défilement «Association», pour que nous puissions vous ouvrir la porte.

Le comité est formé des personnes suivantes auxquelles vous pouvez vous

adresser les autres jours en cas de besoin y compris pendant les vacances où l'une ou l'autre personne sera atteignable.

Mme G. Zanone, présidente
022 796 05 51

Mme E. Lutzelschwab, secrétaire
022 796 66 57.

M. R. Moret trésorier 022 796 60 35

Mme A. Larpin, 022 796 10 59

Mme E. Pipoz, 022 796 59 91

Mme Th. Romano, 022 796 37 19

En cas d'urgence, pour des problèmes importants, vous pouvez également vous adresser directement à l'ASLOCA – rue du Lac 12 qui tient sa permanence du lundi au jeudi de 17h à 18h et le vendredi de 12h30 à 13h30 (Tél. 022 716 18 00) en précisant que vous faites partie de l'ALL.

Une fois encore, nous vous rappelons que si vous êtes motivés pour rejoindre notre comité, nous vous accueillons avec plaisir.

Petites annonces

à votre service gratuitement

Fax 022 306 06 21 - tél. 022 306 06 22
e-mail : culture-information@vernier.ch

Maman de jour

- Maman de jour agréée, cherche enfants à garder à plein temps, avec références et expérience. Tél. 079 359 04 16.
- Maman de jour agréée à Pro Juventute depuis 6 ans, je suis disponible pour garder vos enfants pendant le mois d'août. Valérie, tél. 022 341 31 65.
- Dame disponible pour ménage sur Vernier. Tél. 078 710 07 09.

Appartement

- Grand 3 pièces avec 2 balcons à Vernier, HLM, libre dès le 1er juillet 2006. Tél. 078 619 35 37.

Divers

- Montage de vos films de famille, mariage, communion, etc. sur DVD

à prix sympa. Tél. 076 395 04 02.

- Jeune élève des Cadets de Genève (14 ans) recherche une personne sur Vernier qui partagerait sa batterie pour s'exercer. Modalité à convenir. Tél. 022 341 32 90 ou 078 864 09 19.
- Famille sympa garderait volontiers vos petits chiens ou chats à son domicile pendant vos heures de travail ou vacances, peut aussi se déplacer sur Vernier, 078 710 07 09.

Exposition

- Exposition de peintures à l'huile, Ferme Sarasin - Gd-Saconnex, du 21 au 29 juin 06, 7/7 de 15h à 21h. Entrée libre et souhaitée, bienvenue à tous !

Erratum

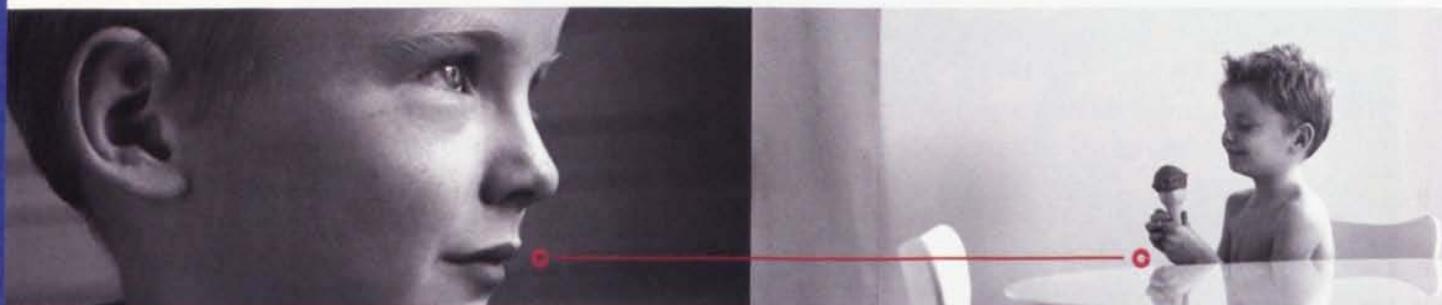
L'article ci-dessous paru dans notre journal de mai comportait un numéro de téléphone erroné :

Commandez le passeport 03 auprès de votre commune d'ici à la mi-septembre. Etabli avant le 26 octobre 2006, il vous permettra d'entrer aux Etats-Unis ou de transiter par ce pays durant ces prochaines années sans visa ni passeport biométrique.

Pour la commande de passeport, les habitants de Vernier doivent s'adresser au service de la sécurité municipale, rue du Village 38, tél. 022 306 06 55.

www.passeportsuisse.ch

Givaudan[®]
Leading Sensory Innovation



www.givaudan.com

L'E.S. Vernier Champion Suisse

L'Etoile Sportive Vernier vient d'obtenir le titre de champion suisse de première ligue nationale au terme de la saison 2005-2006. Première de son groupe à l'issue du tour qualificatif, l'équipe a également terminé à la première place de son groupe lors du tour final pour le titre, n'ayant connu qu'une seule défaite en 26 rencontres.

Qualifié pour les demi-finales des play-offs pour le titre disputées en rencontres aller-retour, Vernier s'est défait de Lucerne sur le score total de 196 à 129 avant de retrouver l'équipe de Bernex-Onex en finale.

Vainqueur à Bernex sur le score de 97 à 77, Vernier recevait son adversaire dans la salle des Ranches le samedi

13 mai pour le match retour débouchant sur la désignation du champion.

Trois cents spectateurs enthousiastes ont suivi cette rencontre riche en émotions qui voyait Bernex-Onex prendre sa revanche par 77 à 65. Au total des deux scores, Vernier l'emportait avec 8 points d'avance et pouvait dès lors fêter son titre dans une ambiance extraordinaire, le champagne coulant à flot après l'attribution de la coupe et des médailles.

Nous adressons nos sincères félicitations à l'ensemble des joueurs pour leur brillante performance, ainsi qu'à leur entraîneur, Yves Dupré et son adjoint Gérard Bünzli qui ont amené l'équipe à ce superbe résultat.

L'E.S. Vernier se retrouvera donc en ligue nationale B la saison prochaine et entre ainsi dans le quatuor des meilleures équipes genevoises au niveau suisse. Le club devra dès lors déménager au centre sportif du Lignon pour disputer ses rencontres, la salle des Ranches ne répondant pas aux critères d'homologation pour cette catégorie de jeu.

Souhaitons plein succès aux représentants de notre commune dont l'ambition, dans un premier temps, se bornera à assurer le maintien de l'équipe au sein de la seconde division nationale.

Gilbert Burkardt



Compétences des communes et associations

Contrairement à l'idée reçue et souvent propagée, les communes bénéficient de multiples compétences, encore faut-il qu'elles les utilisent.

Par exemple dans le domaine des constructions. La loi sur les constructions et installations diverses (L 5.05) et son règlement d'application permettent aux communes d'intervenir utilement en ce qui concerne l'esthétique, la capacité des établissements scolaires et culturels, etc.

Art.3 procédure d'autorisation

Les demandes d'autorisation sont soumises, à titre consultatif, au préavis des communes, des départements et des organismes intéressés. L'autorité de décision n'est pas liée par ces préavis...

Les communes peuvent également intervenir lorsqu'elles constatent des constructions sauvages tout comme des changements d'affectation qui dégradent l'environnement des lieux.

Art.15 Esthétique des constructions

Le département peut interdire ou n'autoriser que sous réserve de modification toute construction qui, par ses dimensions, sa situation ou son aspect extérieur nuit au caractère ou à l'intérêt d'un quartier, d'une rue ou d'un chemin, d'un site naturel ou de points de vue accessibles au public.

La décision du département se fonde notamment sur le préavis de la commission d'architecture ou, pour les objets qui sont de son ressort, sur celui de la commission des monuments, de la nature et des sites. Elle tient compte également, le cas échéant, de ceux émis par les com-

munes ou les services compétents du département.

Art.145 Recours

La commune du lieu de situation peut recourir contre la délivrance d'une autorisation. Elle peut...

Les associations d'importance cantonale ou active depuis plus de trois ans qui, au termes de leurs statuts, se vouent par pur idéal à l'étude de questions relatives à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement ou à la protection des monuments, de la nature ou des sites ont qualité pour recourir.

Vous l'aurez constaté; les communes (et les associations) ne sont absolument pas démunies face aux questions d'autorisation de construire.

Nous souhaitons que la commune de Vernier utilise plus et mieux ce que la Loi l'autorise à faire en matière de construction et se manifeste clairement lorsqu'il s'agit d'empêcher ou de modifier les demandes de construction, transformation ou d'ajout à des constructions existantes.

Ainsi la commune, vers le ch. du Progrès et des Vidollets, aurait pu se soucier de l'harmonie des lieux et utiliser la loi L 5.05. !

Fenêtres de l'Avent

Le comité de l'AIVV remercie infiniment Monsieur Cavin pour sa superbe décoration de fenêtre à la Ruelle (1er prix) ainsi que Mme. J.Mermillod (2^{ème} prix). Nous comptons sur eux pour Noël 2006.

Comme nous l'avons indiqué à l'occasion de notre dernière Assemblée générale du 4 avril, l'AIVV compte sur

ces membres (et non membres) pour lui transmettre toutes questions, remarques ou informations qui mériteraient d'être approfondies dans le but «de contribuer au maintien et au développement du caractère harmonieux de Vernier et de ses alentours» (Art. 2 des statuts de l'AIVV).

Le Comité

AIVV - CP 434 - 1214 Vernier

Cotisations CHF 15.- / personne / an

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Cours de sauveteurs

Les samaritains de Vernier organisent un **cours de sauveteurs** (obligatoire pour le permis de conduire)

En 1 WEEK-END

Les 7 et 8 juillet 2006

au Bâtiment de Sécurité de Vernier
Via Monnet 3 - 1214 Vernier

Prix : CHF 99.-

Le TCS rembourse CHF 35.- à ses membres

Informations et inscriptions

www.agss.ch

Le WWF propose une nouvelle animation sur le thème du jardin dit « naturel »

Bien que tout le monde sache ce qu'est un jardin, peu l'ont vraiment observé de très près, voir même sous la loupe. C'est ce que le WWF vous propose dans sa nouvelle animation sur le thème du jardin et des insectes.

Au cours d'une demi-journée d'activités didactiques, guidés par un-e animateur-trice, les groupes d'enfants accueillis découvrent ce milieu bien connu avec un regard différent.

Les animations ont lieu dans le jardin du siège romand du WWF Suisse à Vernier.

Le jardin un milieu privilégié

A priori ce thème paraît bien banal, et pourtant... Il existe toutes sortes de jardins. Ceux bien verts, plein de gazon, joliment aménagés et décorés ; d'autres plutôt fonctionnels, bien tondu, avec de l'herbe et quelques plantes que l'on nomme mauvaise herbe... Ceux qui paraissent un peu désordonnés, avec de l'herbe haute, voire de la prairie, des fleurs en vrac, un tas de bois, un compost, un vieil arbre fruitier, etc. Et forcément, dans chacun de ces jardins vivent une faune et une flore bien spécifique. En effet, les plantes et les animaux ne peuvent pas se développer ni habiter dans un milieu qui ne leur convient pas. C'est pour cela qu'il est important de connaître nos jardins et de savoir que faire pour favoriser la faune et la flore spécifique à ce milieu.

Une animation évolutive en 4 parties

Pour s'immerger progressivement dans tous les recoins du jardin, le WWF a créé une animation amenant peu à peu les participants au cœur du sujet.

Après l'accueil et la présentation de la journée, l'animation commence. Les enfants expriment tout ce qu'ils connaissent sur le jardin : plantes, animaux, biotopes, sont représentés sur



© WWF Suisse

un grand dessin collectif. C'est le jardin de leurs rêves.

La journée continue par une découverte du jardin du WWF et des différents aménagements naturels, avant que les enfants ne soient éparpillés pour observer la vie du sol à la loupe, tels de petits détectives en herbe. Après une mise en commun de leurs observations, les enfants sont répartis en petits groupes sur les différents biotopes où ils devront remplir deux missions: découvrir la végétation d'une part, capturer et identifier les invertébrés d'autre part. Avec tous les animaux attrapés dans les boîtes loupes, un petit musée éphémère est réalisé, pour une visite miniature du jardin. Après un goûter offert par le WWF, l'animation continue par un grand jeu

sur la chaîne alimentaire. Les enfants se mettent dans la peau de prédateurs ou de proies pour comprendre les interactions entre ces différents organismes.

Enfin, l'animation se termine en complétant le grand dessin collectif. Les enfants expriment ce qui a changé pour eux, rajoutent ce qui manque, enlèvent ce qui est de trop, modifient ce « nouveau jardin » à leur guise.

Renseignements pratiques

L'animation coûte CHF 150.- pour l'ensemble du groupe.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement complémentaire :

tél. 022 939 39.90 ou sur Internet www.wwf.ch/ecole, rubrique « activités pédagogiques », le jardin naturel.

L'Association Pif Paf Pouf et l'Association Vernier sur Rock
présentent

du 9 juin au 9 juillet 2006
Place du Lignon (Commune de Vernier)

LE LIGNON SE LA JOUE FAIR-PLAY



Diffusion de tous les matches de la Coupe du Monde
sur grand écran en plein air et en partie couvert en cas de pluie

Petite restauration et Buvette
Animations les week-end
Plus d'infos sur: www.pifpafpouf.ch/mondial

Accès libre

Commune de Vernier

